

# IDEAT

## CALENDRIER TECHNIQUE ET THÉMATIQUES 2025

N°	DATÉ	Date de parution	Bouclage commercial	Bouclage technique	Bouclage technique Couverture et DO
169	<b>FÉVRIER</b> <i>Tendances décoration 2025</i>	16 janvier 2025	06 décembre 2024	16 décembre 2024	09 décembre 2024
170	<b>MARS - AVRIL</b> <i>Printemps - Design et lifestyle</i>	20 mars 2025	14 février 2025	24 février 2025	17 février 2025
<b>HS31</b>	<b>ARCHITECTURES</b> <i>Outdoor</i>	17 avril 2025	13 mars 2025	24 mars 2025	17 mars 2025
171	<b>MAI - JUIN</b> <i>100% Design - Spécial Milan</i>	15 mai 2025	11 avril 2025	16 avril 2025	14 avril 2025
172	<b>JUILLET - AOÛT</b> <i>Été - Design sur le littoral</i>	11 juillet 2025	06 juin 2025	16 juin 2025	10 juin 2025
173	<b>SEPTEMBRE - OCTOBRE</b> <i>100% décoration de rentrée</i>	11 septembre 2025	04 août 2025	18 août 2025	11 août 2025
<b>HS32</b>	<b>ARCHITECTURES</b> <i>Indoor</i>	16 octobre 2025	12 septembre 2025	22 septembre 2025	15 septembre 2025
174	<b>DÉCEMBRE - JANVIER 2026</b> <i>Hiver - Design et Luxe</i>	27 novembre 2025	24 octobre 2025	03 novembre 2025	27 octobre 2025

Dates sous réserve de modifications de la rédaction, de l'éditeur et, ou de l'imprimeur

**Contact technique :**

Philippe JAUNEAU - Responsable technique - [fabrication@coteregie.fr](mailto:fabrication@coteregie.fr)

Côté Régie / Prisma Media Solutions - 13 rue Henri Barbusse - 92624 Gennevilliers Cedex

## MAGAZINES EN DOS CARRÉ

Format fini : L 215 mm x H 27 mm

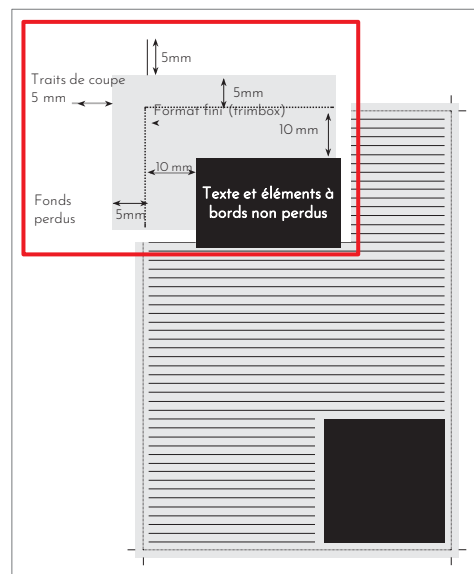
Aucun signe typographique (croix de repère, repères chromatiques, etc.) ne sera placé dans les fonds perdus.

Les textes, photos, logos et mentions d'agence seront portés à 10 mm au minimum des traits de coupe.

Fonds perdus = bleed

Encarts et opérations spéciales : nous consulter (cartes collées, échantillons collés, couvertures à rabat).

Pour les doubles pages, nous livrer impérativement 2 fichiers au format de la simple page.

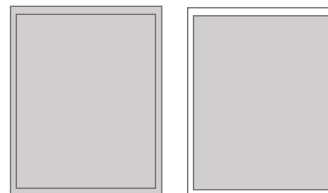


### Simple page

Format fini : 215 mm x 275 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus : 225 mm x 285 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus + 5 mm traits de coupe : 235 mm x 295 mm



### Double page

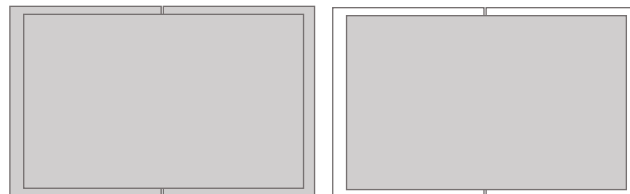
Format fini : 430 mm x 275 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus : 440 mm x 285 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus + 5 mm traits de coupe : 450 mm x 295 mm

Les textes à cheval sur une double page seront composés avec une marge de 3 mm de chaque côté du pli.

Ne pas prévoir de grecoquage, notre imprimeur s'en charge.

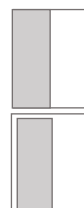


### 1/2 page en hauteur à bord perdu

Format fini : 107 mm x 275 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus : 117 mm x 285 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus + 5 mm traits de coupe : 127 mm x 295 mm



### 1/2 page en hauteur surface utile

Format : 102 mm x 265 mm

### 1/2 page en largeur à bord perdu

Format fini : 215 mm x 137 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus : 225 mm x 147 mm

Format fini + 5 mm fonds perdus + 5 mm traits de coupe : 235 mm x 157 mm

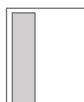


### 1/2 page en largeur surface utile

Format : 205 mm x 132 mm

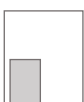
### 1/3 page en hauteur surface utile

Format : 68 mm x 265 mm



### 1/4 page surface utile

Format : 102 mm x 132 mm



## MAGAZINES EN DOS CARRÉ

Format fini : L 215 mm x H 275 mm

### Mode d'impression

Chaque envoi de matériel doit être accompagné d'une note d'envoi reprenant au minimum les informations suivantes : nom du donneur d'ordre, nom de l'annonceur, date et titre de toutes les éditions dans lesquelles le matériel doit être prévu, nom du thème ainsi qu'une référence au numéro de l'ordre correspondant.

**Remise des fichiers au format PDF/X Plus V4 (Febelgra V7) (Seuls les fichiers PDF 1.3 sont acceptés)** selon les normes internationales du Ghent PDF Workgroup. Ce type de format est actuellement considéré comme le STANDARD international. **Ne pas inclure des profils ICC.**

Des spécificités de PDF 1.4 ou 1.5 telles que la transparence, compression JBIG, la compression JPEG 2000, des images avec 16 bits par canal et des calques ne sont pas acceptées.

Les images doivent être intégrées dans le PDF sous forme TIFF haute résolution, JPEG ou EPS CMJN (300 ppp). Tous les autres formats de couleurs comme Lab, RGB... ne sont pas supportés.

Les couleurs d'appoint doivent être converties en CMJN avant de créer le PDF.

Les images peuvent être agrandies jusqu'à 130% au maximum et réduites jusqu'à 20% du format original.

Profils ICC pour le traitement d'images (rotatives pour magazines) : **ISOcoated\_v2\_eci (FOGRA39)**

300% maximum de superposition.

**Pour les doubles pages, merci de fournir 2 pages simples séparées.**

Toutes les polices utilisées doivent être présentes dans le PDF (aussi bien les polices d'imprimante que d'écran). Utilisez de préférence les polices Adobe Type 1.

Évitez les grasses ou italiques (menu styled) électroniques et utilisez la police appropriée.

Police minimale pour les textes 1 couleur : 8 points

Police minimale pour les textes plusieurs couleurs : 10 points.

### Juridique et mentions légales

Les publicités en faveur de boissons alcoolisées doivent être accompagnées de la mention "L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération".

Les publicités en faveur de boissons avec ajouts et de produits alimentaires manufacturés doivent contenir un message à caractère sanitaire, (par exemple : "Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)"); ce message sera adapté s'il s'agit d'un média destiné aux enfants.

Toutes les mentions écrites en langue étrangère doivent être traduites en français.

Pour de plus amples informations, consultez les textes de lois dans leur intégralité : l'ARPP (l'Autorité de Régularisation Professionnelle de la Publicité) a pour mission d'instaurer une déontologie de la publicité et de veiller à l'éthique de la publicité. Site internet : [www.arpp-pub.org](http://www.arpp-pub.org)

### Les publi-reportages

Demandez la fiche technique auprès de l'équipe commerciale.

### Délais

Éléments à remettre le mercredi, soit 3 semaines avant parution au service exécution.

La qualité de reproduction ne saurait être garantie si les éléments d'impression n'étaient pas conformes aux spécifications techniques ci-dessus ou s'ils nous parvenaient hors délais. Sauf instruction écrite contraire, les éléments techniques seront conservés pendant 6 mois.

Date de limite d'acceptation des réclamations d'ordre technique : 1 mois après parution.

**Attention ! Magazine en dos carré collé.**

**Le doublement de matière doit être prévu dans la maquette pour la gestion des mors collés et page en vis-à-vis.**

## MATÉRIELS TECHNIQUES À ENVOYER À :

Philippe JAUNEAU - Responsable technique - [fabrication@coteregie.fr](mailto:fabrication@coteregie.fr)

Côté Régie / Prisma Media Solutions - 13 rue Henri Barbusse - 92624 Gennevilliers Cedex